

PB AVEC LOCATAIRE, STUDIO MEUBLÉ, PUNAISE DE LIT

Par Connet Nicolas, le 25/09/2017 à 21:35

Bonjour à toutes et tous,

Je rencontre actuellement un souci avec mon locataire récemment entré dans un studio meublé et tout équipé que je loue à Paris.

- Mon studio a été refait à neuf pendant l'été 2017
- Le locataire est arrivé le 7 sept 2017
- 15 septembre : il me déclare avoir été piqué par des punaises de lit. Il en retrouve une dans le canapé convertible. Il prend une photo et me l'envoie. Je réagis immédiatement et, le même jour, je prends contact avec un professionnel de la désinfection qui vient le jour J. Je prends en charge le travail pour 198 euros.
- 18 septembre, je commande un matelas chez Ikea pour remplacer l'ancien
- 24 septembre (hier), il m'annonce avoir dormi une semaine chez des amis et souhaite que je lui déduise le loyer de la semaine en question pour le mois suivant.

Aujourd'hui, je me pose les questions suivantes :

- N'était-il pas possible de dormir dans le matelas en question, l'appartement ayant été désinfecté ? L'appartement n'est-il plus habitable? Il y a ses affaires et il y va pour travailler.
- N'était-il pas préférable de me prévenir avant de me mettre devant le fait accompli?

J'ai l'impression qu'il essaie de profiter dans son attitude. Que faire?

Merci d'avance de votre retour,

Par Connet Nicolas, le 26/09/2017 à 15:20

Re-bonjour,

Personne pour me donner un avis, un retour d'expérience?

Merci:)